

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 50	<i>Membres en fonction :</i> 50	<i>Membres présents :</i> 32	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 10	<i>Pouvoir(s) :</i> 0
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 32

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 12 novembre 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-27 :

Commissariat aux Investissements pour l'Innovation et la Mobilisation Economique (C2IME) : attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens.

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le Budget Primitif 2018,

CONSIDERANT que par sa présence et son siège sur le territoire métropolitain, par son modèle singulier d'accélération de projet au service des entreprises, le C2IME concourt à l'identité d'excellence technologique, matériaux et procédés et aux défis de l'industrie du futur qui singularisent la stratégie économique de Metz Métropole et sa démarche Invent Metz Campus, CONSIDERANT la nécessité de conforter le partenariat stratégique entre le C2IME et Metz Métropole afin de soutenir la volonté de la Métropole de structurer et promouvoir l'écosystème métropolitain scientifique et technologique,

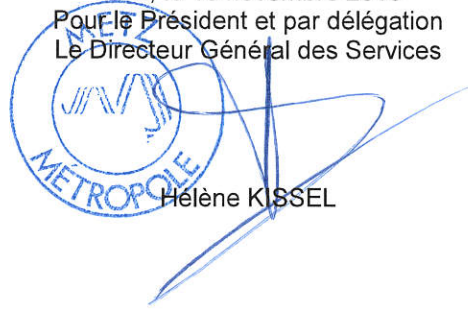
CONSIDERANT la nécessité de contribuer à un meilleur accès des PME-PMI du territoire aux compétences académiques et technologiques,

CONSIDERANT la nécessité de s'inscrire, en tant que Métropole, dans un nouveau schéma financier et de gouvernance publique aux côtés de la Région Grand Est dans le soutien au développement économique et à l'innovation,

DECIDE d'attribuer une subvention de 38 000 € au C2IME au titre du fonctionnement pour l'année 2018,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondant à cet engagement avec le C2IME ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

Résumé de l'acte
057-200039865-20181112-11-2018-DB27-DE

Numéro de l'acte : 11-2018-DB27
Date de décision : lundi 12 novembre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Commissariat aux Investissements pour l'Innovation et la Mobilisation Economique (C2IME) : attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens
Classification : 7.4 - Interventions économiques
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2018
Numéro AR : 057-200039865-20181112-11-2018-DB27-DE
Document principal : 99_AU-ERD27.pdf

Historique :

15/11/18 14:23	En cours de création	
15/11/18 14:23	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 14:25	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 14:26	En cours de transmission	
15/11/18 14:27	Transmis en Préfecture	
15/11/18 14:32	Accusé de réception reçu	